

Paris, le 23 janvier 2020

Communiqué de presse UNPT

Contrats récolte 2020 : le compte n'y est pas !

Fin 2019, l'UNPT avait alerté sur le fait que les contrats pommes de terre 2020 devaient tenir compte de l'explosion des coûts de production et des risques ([07 novembre](#)) et sur la nécessaire valorisation du travail des producteurs de pommes de terre dans le cadre des dispositions de la loi EGAlim ([03 décembre](#))

Sur la base des premières propositions de contrats reçues par les producteurs en ce début 2020, et même si un certain nombre de volumes contractuels ont déjà été engagés, **l'UNPT ne peut que constater que le compte n'y est pas !**

La situation est pourtant claire :

- Les producteurs subissent une **forte hausse des coûts de production** (fin des défanants historiques, hausse de la RPD, développement des techniques alternatives, mise en œuvre des ZNT, coût de l'irrigation ...) **et une augmentation des risques** liée notamment au dérèglement climatique et à la suppression de solutions phytosanitaires.
- La **conservation des pommes de terre**, suite à la suppression du CIPC, va se faire dans un **contexte beaucoup plus incertain et nettement plus coûteux**, pouvant atteindre 15 €/t, sans compter le nécessaire nettoyage des bâtiments ainsi que leurs mises aux normes pour la plupart des stockages.

<https://www.arvalis-infos.fr/l-apres-cipc-comment-s-organiser--@/view-30943-arvarticle.html#sommaire>

L'UNPT rappelle également qu'un **contrat-type** est mis à disposition de l'ensemble des producteurs sur le lien suivant :

[http://www.producteursdepommesdeterre.org/upload/fckeditor/UNPT%20-%20contrat%20type%20vente%20pomme%20de%20terre%20-%20Avril%202019\(1\).pdf](http://www.producteursdepommesdeterre.org/upload/fckeditor/UNPT%20-%20contrat%20type%20vente%20pomme%20de%20terre%20-%20Avril%202019(1).pdf)

La **juste rémunération des productrices et des producteurs de pommes de terre** doit être la priorité de l'ensemble des acteurs de la filière et permettra de répondre aux attentes des clients et aux demandes sociétales, pour une agriculture durable.

La non prise en compte par certains acteurs de l'aval des hausses massives des coûts de production leur fait porter la responsabilité d'un retard qui pourrait être pris dans la transition écologique, dans laquelle pourtant les producteurs sont déjà pleinement engagés.

Contact : UNPT – Abdellatif CHERRARED

Tél : + 33 (0) 1.44.69.42.42 / Portable : + 33 (0) 6.23.30.04.55

Courriel: a.cherrared@producteursdepommesdeterre.org

Web: www.producteursdepommesdeterre.org

UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE

43-45, rue de Naples - 75008 PARIS (France)

Tél. + 33 (0) 1.44.69.42.40 - Fax. + 33 (0) 1.44.69.42.41

www.producteursdepommesdeterre.org

